

NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL



2019-2021

COMMUNICATION ANNUELLE SUR LE PROGRÈS



TABLE DES MATIÈRES

UN LEADER RECONNU DANS LA VENTILATION	3	RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ANNEXAIR	12
À PROPOS DE CE RAPPORT	4	Centraide.....	12
LETTRÉ DE SOUTIEN CONTINU DU PRÉSIDENT.....	5	Fondation Normand Léveillé	12
LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL	6	The SolOcean.....	12
Droits de l'homme	6	Comptoir alimentaire.....	12
Normes du travail.....	6	CPE Fardoche	13
Environnement.....	6	Suicide action	13
Lutte contre la corruption	6	Équipe de Soccer les Rapides de Saint-Germain.....	13
DROITS DE L'HOMME	7	Girls Scout of Northern California.....	13
Engagement sur les droits de l'homme.....	7	GRICC	13
Politiques d'entreprise	7	Fondation La Tohu.....	13
Santé et sécurité au travail.....	7	ANNEXAIR ET LES OBJECTIFS	
Effort de pandémie.....	8	DE DÉVELOPPEMENT DURABLE.....	14
La diversité chez Annexair	8	La communauté.....	14
TRAVAIL	9	Innové pour la planète	14
Engagement sur les normes du travail.....	9	Économie	15
Discrimination.....	9		
Harcèlement sexuel.....	9		
Formation des employés.....	9		
ANTICORRUPTION.....	10		
Engagement anticorruption	10		
Code d'éthique	10		
ENVIRONNEMENT	10		
Engagement pour l'environnement	10		
Le déclin de l'acier	11		
Un produit fait en partie de bouteilles de plastique recyclées.....	11		
Poids réduit.....	11		
Éco-Conception.....	11		
Renouveau manufacturier	11		

REHAUSSER LES STANDARDS HVAC



NOUS SOMMES ANNEXAIR

Annexair est une entreprise canadienne basée à Drummondville qui se spécialise dans la conception et fabrication de systèmes de ventilation à haut rendement énergétique. Ses produits sont destinés aux marchés commerciaux, institutionnels et industriels de l'Amérique du Nord.



Exportant près de 98% de sa production vers le marché américain, Annexair a su élever l'industrie du HVAC à un niveau supérieur en offrant notamment des produits plus éco-responsables à ses clients.

L'INNOVATION COMME VECTEUR DE CROISSANCE

D'inspiration européenne, les produits de l'entreprise, combinés à leur rendement, leur durabilité et leur prix malgré tout accessible ont su charmer la clientèle à bien des égards. De plus, l'appétit de la compagnie pour l'innovation et la production de haute qualité a largement contribué à faire passer son chiffre d'affaires de 800 000 \$ en 2000 à plus de 65M\$ en 2020. Réinvestissant toujours 3% de ses ventes en R&D, l'organisation compte aujourd'hui 300 employés, dont 35 ingénieurs.

TOURNÉ VERS LES MATÉRIAUX D'AVENIR

Récemment, Annexair a mis au point un tout nouveau type de caisson fait de matériaux biocomposite en recyclant des bouteilles de plastique pour en faire un isolant, ce qui lui permet de réduire son empreinte carbone en réutilisant plus de 50 millions de ces bouteilles par année.

En développant ce matériau du futur fait de biocomposite, l'entreprise a débuté un virage vert de ses opérations en combinant les propriétés sanitaires et l'écologie.



DES CLIENTS DE RENOM

Servant principalement le marché des bâtiments LEED aux États-Unis, Annexair compte aussi parmi ses clients des sociétés de renom telles que : Amazon, Facebook, Google, la NASA, les sièges sociaux du US Green Building Council (LEED) et des Hôtels Marriott, les stades des Cowboys de Dallas et des Braves d'Atlanta, Daimler, Ikea, Macy's ainsi que les prestigieuses universités Harvard, Yale, MIT et Duke.

À PROPOS DE CE RAPPORT

Fidèle à ses valeurs et soucieuse d'aider ses clients à réduire leur empreinte environnementale, Annexair poursuit ses avancées en matière de développement durable en lançant son premier plan d'action et en se dotant d'objectifs audacieux pour les années à venir. Au cœur de ce plan se trouvent des mesures renouvelées et actualisées qui nous aideront à faire face aux nouveaux défis grandissants auxquels notre société et notre planète sont confrontées.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

Dans l'élaboration de ce nouveau plan, Annexair s'est alignée sur les Objectifs de développement durable des Nations Unies. C'est pourquoi les cibles choisies contribuent chacune à cet agenda planétaire qui rallie à la fois les gouvernements et les organisations. Le présent document est également le fruit du travail assidu

d'une dizaine d'employés qui se sont activés à imaginer le Annexair de demain qui fera en sorte qu'avec et pour nos partenaires, nous continuerons à révéler le plein potentiel de notre organisation. En tant que pionniers, nous relevons toujours nos manches au bénéfice d'un développement positif pour l'environnement, pour la société et pour l'avenir de notre entreprise.

LES 10 PRINCIPES DU PACTES DES NATIONS UNIES

Le Rapport sur le développement durable d'Annexair est également notre Communication annuelle sur le Progrès aux Nations Unies. Cette dernière fait état des principales activités mise en place pour soutenir les Dix principes du Pacte Mondial des Nations Unies. Ce rapport fournit également un résumé des diverses mesures prises par Annexair et des résultats qui ont été obtenus par ces dernières au cours de la période étudiée.

Ce Plan a été conçu pour répondre aux priorités de nos parties prenantes en matière d'enjeux liés à l'environnement. Parmi ces défis, nous aborderons la lutte aux changements climatiques, les unités de ventilation responsables, la santé, la sécurité et le bien-être des employé(e)s, l'équité, la diversité et l'inclusion. Les sections contenant des renseignements sur les Objectifs de Développement Durable des Nations Unies (ODD) sont marquées par les symboles pertinents proposés par l'ONU.

LETTRE DE SOUTIEN CONTINU DU PRÉSIDENT



Annexair inc.

Pacte mondial de l'ONU - Communication annuelle sur le Progrès 26 août 2021

Au Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies, nos employés, clients, fournisseurs, et partenaires :

Dans la continuité de notre engagement, qui a débuté en 2019, j'affirme par la présente notre plein soutien aux 10 principes du Pacte mondial dans les domaines des droits de l'homme, du travail, de l'environnement et de la lutte contre la corruption.

Le développement durable est inscrit dans l'ADN d'Annexair et bien avant que l'industrie n'intègre le respect de l'environnement à ses pratiques d'affaires, notre entreprise était déjà une pionnière de l'économie circulaire qui fabriquait des produits à partir de matières recyclées. Nous croyons que mettre fin à notre dépendance aux combustibles fossiles et aux matériaux non renouvelables est ce qui nous permettra ultimement d'assurer la pérennité de l'humanité et de la planète. Ces dernières années, nous avons travaillé sans relâche afin de créer et de mettre en place des innovations qui sont en lien direct avec notre philosophie d'entreprise.

Aujourd'hui, nous publions notre toute première Communication annuelle sur le Progrès aux Nations Unies qui démontre l'ampleur des mesures que nous avons mises en place et leurs retombées respectives au cours des dernières années. Suite à la pandémie, cette publication englobera la période de 2019 à la mi-2021.

Au fur et à mesure que nous augmentons nos parts de marchés, nous prouvons au monde qu'une entreprise éco-responsable peut à la fois réussir et être rentable.

François Lemieux, Président

LES 10 PRINCIPES DU PACTE MONDIAL

Le Pacte mondial invite les entreprises à adopter, soutenir et appliquer un ensemble de valeurs fondamentales dans les domaines des droits de l'homme, des normes de travail et de l'environnement, et de lutte contre la corruption.

Ces dix principes sont inspirés de :

- La Déclaration universelle des droits de l'homme
- La Déclaration relative aux principes et droits fondamentaux au travail
- Organisation internationale du travail
- La Déclaration de Rio sur l'environnement et le développement
- La Convention des Nations Unies contre la corruption



DROITS DE L'HOMME

1. Les entreprises sont invitées à promouvoir et à respecter la protection du droit international relatif aux droits de l'homme dans leur sphère d'influence ;
2. À veiller à ce que leurs propres compagnies ne se rendent pas complices de violations des droits de l'homme.



NORMES DU TRAVAIL

3. Les entreprises sont invitées à respecter la liberté d'association et à reconnaître le droit de négociation collective ;
4. L'élimination de toutes les formes de travail forcé ou obligatoire ;

5. L'abolition effective du travail des enfants ;
6. L'élimination de la discrimination en matière d'emploi et de profession.



ENVIRONNEMENT

7. Les entreprises sont invitées à appliquer l'approche de précaution face aux problèmes touchant l'environnement ;
8. À entreprendre des initiatives tendant à promouvoir une plus grande responsabilité en matière d'environnement ;
9. À favoriser la mise au point et la diffusion de technologies respectueuses de l'environnement.

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

10. Les entreprises sont invitées à agir contre la corruption sous toutes ses formes, y compris l'extorsion de fonds et les pots-de-vin.

DROITS DE L'HOMME

ENGAGEMENT SUR LES DROITS DE L'HOMME

Nous nous engageons à opérer en respectant les lois et les règlements relatifs aux droits de l'homme, y compris ceux de l'Organisation internationale du travail et la Déclaration internationale des droits. De plus, nous sensibilisons la population aux principaux enjeux dans ce domaine dans notre sphère d'influence. Nous nous efforçons aussi de nous améliorer en identifiant et en atténuant les risques liés à ces enjeux.

POLITIQUES D'ENTREPRISE

Nous avons amélioré nos politiques internes afin de réaffirmer notre engagement à respecter les droits de l'homme et les normes du travail. Nous nous efforçons également d'offrir des chances égales à l'ensemble de nos employés ainsi qu'un milieu de travail sain et une atmosphère digne de confiance dans laquelle ils peuvent exprimer leurs préoccupations. Naturellement, des ateliers d'intégrations sur nos nouvelles Politiques en milieu de travail seront mis en place lorsque la pandémie sera derrière nous. Ces ateliers viendront s'ajouter à une formation aux employés sur chacun des principes du Pacte.

SANTÉ ET SÉCURITÉ AU TRAVAIL

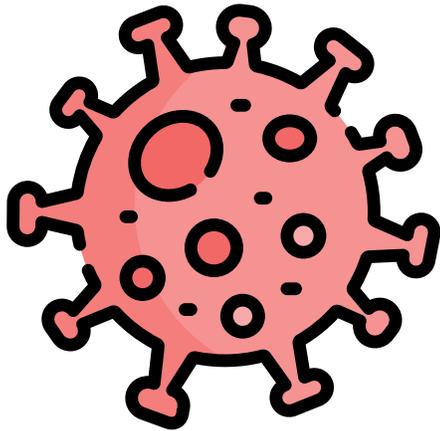
Nous croyons que la santé et la sécurité doivent reposer sur une culture de prévention qui valorise l'interdépendance et la responsabilisation de chaque employé. Nous misons sur la sensibilisation et la formation pour bâtir cette culture et intégrer la sécurité dans nos efforts individuels et collectifs.

Annexair vise zéro blessure dans l'ensemble de ses installations en éliminant notamment les dangers et en abaissant au maximum les risques pour ses travailleurs, ses entrepreneurs et ses visiteurs. Afin d'assurer un environnement sûr et sain, nous avons revu et appliqué de nouvelles mesures et imposé de nouveaux équipements qui ont su grandement améliorer nos résultats.

Voici quelques mesures instaurées dans la dernière année :

- Achat d'une plateforme de formations SST en ligne (Académie Annexair) visant à faciliter la formation interne des employés.
- Achat d'un chariot en hauteur ajustable dans le but de rendre la manutention des panneaux électriques plus sécuritaire, ce qui améliora également l'ergonomie globale de cette tâche.
- Début de prise en charge du volet « bien-être au travail » (Wellness).
- Mise en place d'activités dans le cadre de la Semaine de la santé mentale accompagnée d'une vidéoconférence avec un représentant de notre programme d'aide aux employés.
- Amélioration de l'ergonomie des postes de travail des employés-cadres suite à l'achat de tables ajustables électriques. Des supports à ordinateurs ergonomiques ont également été installés.
- Installation et utilisation de plusieurs ponts roulants, ce qui diminue l'utilisation de chariots élévateurs traditionnels. La manutention manuelle des employés est également réduite afin de diminuer au maximum les risques de blessures.
- Embauche d'un Coordonnateur SST qualifié à temps plein. (Auparavant, une personne du département des Ressources Humaines s'occupait de la SST)
- Implantation de gants anti-coupures et mise en place d'une politique sur le port obligatoire des équipements de protection individuelle.

DROITS DE L'HOMME (suite)



EFFORTS DE PANDÉMIE

Avec la pandémie et bien qu'une partie de nos employés se soient retrouvés en télétravail, nous nous sommes assurés que l'ensemble de nos équipes étaient en mesure de venir au travail s'ils en ressentaient le besoin, et ce, dans les conditions les plus sécuritaires possible.

Grâce aux efforts supplémentaires de nos employés, nous avons été en mesure de distribuer des masques, des visières et du gel désinfectant sur une base régulière tout au long de la pandémie. Nous avons également installé des stations COVID devant l'ensemble des entrées-employés de nos installations. Un préposé s'occupait alors de prendre systématiquement la température des arrivants en plus de leur faire remplir un question-

naire qui nous permettait de mieux repérer les contacts potentiellement dangereux qui auraient pu avoir lieu avec des porteurs de la COVID.

Des masques chirurgicaux ont naturellement été remis sur une base quotidienne à l'ensemble des employés et visiteurs. Soulignons au passage que nous avons respecté l'ensemble des recommandations locales de la Santé publique et que nous étions même en avance sur plusieurs en termes de mesures mises en place. Nos stations d'enregistrement COVID, par exemple, n'étant pas obligatoires. Nous avons également embauché une équipe de nettoyage intensive qui désinfectait, avec un horaire stratégique, nos installations tout au long de la journée ce qui assurait une sécurité maximale de nos employés contre la COVID.



LA DIVERSITÉ CHEZ ANNEXAIR

Chez Annexair, nous croyons que la diversité en milieu de travail est une richesse qui favorise la créativité et procure un avantage concurrentiel. C'est pourquoi plus de 23% de nos employés sont originaire de pays autres que le Canada. Nous sommes persuadés que ce pourcentage élevé favorise l'innovation et l'ouverture d'esprit au sein de l'entreprise.

TRAVAIL

Nous respectons l'ensemble de nos employés et nous nous efforçons toujours de recruter et de cultiver les compétences de nos équipes de travail afin d'assurer le succès à long terme de notre entreprise. Annexair croit fermement au traitement équitable pour tous. L'équité, la diversité culturelle et l'égalité des chances nous poussent continuellement à innover et à devenir de meilleurs professionnels.

ENGAGEMENTS SUR LES NORMES DU TRAVAIL

Notre plus grand avantage concurrentiel restera toujours nos employés et l'expertise interne qu'ils ont développée au fil des années. Sachant cela, nous nous engageons à respecter les normes internationales du travail tout comme la Déclaration sur les principes et droits fondamentaux au travail de l'OIT. Nous prenons aussi grand soin de faire affaire

uniquement avec des partenaires qui valorisent et se conforment à ces mêmes idéaux que ce soit au niveau local ou internationale.



DISCRIMINATION

L'égalité des chances en milieu de travail est pour nous essentielle et c'est pourquoi la discrimination sous toutes ses formes est fortement réprimandée à l'interne. Nos décisions en matière de ressources humaines sont toujours basées sur les compétences des employés. D'ailleurs, nous pouvons aujourd'hui garantir que nos processus de recrutement, de promotion, de formation, de rémunération et de cessation d'emploi sont exempts de toute discrimination. L'âge, l'origine ethnique, le sexe, l'orientation sexuelle ou même un handicap n'ont pour nous aucune importance lorsque nous procédons à des promotions, seules l'expertise et la volonté d'apprendre sont pour nous valoriser.

HARCÈLEMENT SEXUEL

Annexair s'engage à offrir un environnement de travail où tous les employés sont traités avec respect et dignité, et ce, dans un environnement sans discrimination et sans harcèlement. Dans le cadre de cet engagement et des tendances actuelles en gestion d'entreprise, nous avons récemment mis à jour notre Politique contre le harcèlement qui vise à prévenir et à résoudre les comportements inacceptables susceptibles de se produire dans notre organisation et qui vont à l'encontre des principes du Code des droits de la personne.

FORMATION DES EMPLOYÉS

Nous investissons en permanence dans la croissance professionnelle et personnelle de nos employés. Pour ce faire, nous nous sommes toujours assurés que nos employés aient accès à un maximum de formation afin d'accroître bien sûr leurs compétences, mais aussi leur motivation et leur sentiment d'appartenance à l'entreprise, ce qui amène naturellement de meilleurs résultats en termes de performance. Au cours de l'exercice financier de 2020, un total de 5 700 heures a été accordé à nos employés à des fins de formation professionnelle.

ANTICORRUPTION

ENGAGEMENTS ANTICORRUPTION

Annexair ne tolère aucune forme de corruption et s'engage à faire preuve d'honnêteté et de transparence par rapport à l'ensemble de ses activités et processus d'affaires. Ces valeurs ont d'ailleurs toujours été au cœur de l'organisation, et ce, depuis la fondation de l'entreprise

Jusqu'à maintenant, Annexair n'a heureusement jamais eu besoin d'avoir recours à ses Politiques anticorruptions internes. Ce qui peut s'expliquer par l'importance que nous accordons à la sélection de nos partenaires d'affaires qui sont toujours reconnues pour leur comportement irréprochable en affaire. Cependant, il nous est arrivé à quelques reprises de rejeter des fournisseurs potentiels après un examen approfondi de leur réputation dans notre secteur d'activités.

CODE D'ÉTHIQUE

Notre Code d'éthique a récemment été révisé dans le but de mieux informer nos employés sur les pratiques de gestion que nous recommandons afin d'optimiser le rendement global de l'organisation. Ce document donne, être autre, des instructions à nos gestionnaires et chefs d'équipe sur les meilleures façons d'améliorer la communication pour éviter le travail en silos et les pertes de temps. Par souci de transparence, nous avons également mis en place des processus facilitant le signalement de situations problématiques en lien avec l'organisation du travail de l'entreprise.

Ce nouveau Code d'Éthique indiquera également les procédures à suivre dans l'éventualité où certains de nos employés recevraient des cadeaux de la part de fournisseurs ou de tout autres partenaires d'affaires. Selon cette nouvelle directive, tous les cadeaux reçus par un tiers partiront automatiquement tirés au sort parmi l'ensemble des employés de l'entreprise.

Suite à divers ateliers de formation interne, le nouveau Code sera mis en application au cours de l'année 2021.

ENGAGEMENT POUR L'ENVIRONNEMENT

Annexair considère la protection de l'environnement comme un élément des plus importants au sein de son entreprise. Notre engagement envers la planète commence par des emplois, des produits et des relations écoresponsables qui respectent les valeurs de l'environnement. Nous croyons qu'en intégrant de saines pratiques environnementales au cœur même de nos opérations, nous serons en mesure de produire des biens à la fine pointe de la technologie tout en préservant les ressources pour les générations futures. C'est pourquoi nous nous sommes engagés, il y a déjà 8 ans, à devenir les premiers de l'industrie à supprimer complètement les métaux des caissons de nos unités de ventilation, une mesure qui permettra à elle seule une diminution substantielle des gaz à effets de serre.

ENVIRONNEMENT

LE DÉCLIN DE L'ACIER

Traditionnellement, les unités de ventilation ont toujours été fabriquées en acier et comme nous le savons, l'industrie de l'acier est l'une des plus polluante. Annexair abandonnera complètement l'acier dans la production de ses caissons avec l'arrivée de son matériau biocomposite. Rappelons que ce dernier est fabriqué à partir de bouteilles de plastique recyclées et de matières organiques recyclables.

UN PRODUIT FAIT EN PARTIE DE BOUTEILLES DE PLASTIQUE RECYCLÉES

Chaque nouveau système de ventilation sera composé d'un volume de bouteilles recyclées compris entre 25 000 et 250 000, soit volume qui dépendra de la taille des unités produites. Cette innovation amènera plusieurs avantages environnementaux. Ces nouveaux systèmes permettront, entre autres, une importante réduction d'énergie normalement requise en mode refroidissement ou de chauffage dans l'immeuble où le système est installé. Ils émettront également moins de GES durant le processus de fabrication puisque le métal sera éliminé complètement de leur conception. Nous prévoyons recycler plus de 50 000 000

de bouteilles par an lorsque la production sera à pleine capacité.

POIDS RÉDUIT

Étant 50 % plus légères que les unités de ventilation traditionnelles, les unités produites par Annexair permettront de réduire la taille des poutres de construction structurale en acier sur les toits où ces produits sont généralement installés. De plus, un poids réduit permettra d'économiser de l'énergie lors du transport de l'unité jusqu'au chantier de construction, et ce, jusqu'à la levée par la grue. De surcroît, la longévité de ces nouvelles unités en biocomposite sera de 30 ans supérieure aux anciens modèles, pour une garantie totale de 50 ans qui sera offerte par Annexair.

Notre raisonnement a toujours été simple et précis : puisque l'utilisation des produits en acier est à elle seule responsable d'une importante production de GES au niveau mondial, c'est précisément à cette étape de production qu'il faut s'attaquer en premier.

ÉCO-CONCEPTION

L'arrivée du nouveau biocomposite se fera dans une production où l'éco-conception sera mise de l'avant. La production de ce matériau engendrera une très faible quantité de déchet où la plupart des retailles et rebuts seront limités, recyclés ou réutilisés.

RENOUVEAU MANUFACTURIER

De plus, nous venons à peine de compléter la construction du nouveau siège social de l'entreprise qui possède maintenant une superficie totale de 372 000 pi². Inspirée des usines européennes où la technologie Smart Manufacturing est omniprésente, ces nouvelles installations seront hautement automatisées et caractérisées par une quantité importante de verdure intérieure.

Le bâtiment comprendra aussi une fenestration impressionnante de 65 000 pi², ce qui permettra à tous les employés de voir la lumière du jour peu importe l'endroit où ils se trouvent. Il s'agira donc d'un environnement agréable pour l'ensemble de notre personnel où la consommation énergétique sera toujours minimale comparativement à d'autres bâtiments similaires.

RESPONSABILITÉ SOCIALE D'ANNEXAIR

Notre philosophie d'entreprise nous encourage à toujours redonner à la communauté dans laquelle nous évoluons. En tant que membre actif et dévoué de la société, Annexair a d'ailleurs remis près de 37 000\$ à divers organismes de bienfaisances de la région depuis 2020.

Vous trouverez ci-joint une sélection des donations effectuées entre 2020 et 2021 qui ont eu un impact positif au niveau local.

DONS ET COMMANDITES 2020-2021



Centraide

Annexair a fait un don de 12 000 \$ à l'organisme Centraide du Centre-du-Québec. Ce dernier contribue à répondre aux besoins essentiels des personnes les plus vulnérables de notre société en fournissant, aux enfants et aux jeunes, le soutien dont ils ont besoin pour prendre un bon départ dans la vie et bien réussir à l'école.

Fondation Normand Léveillé



Annexair a remis 3 000 \$ à la Fondation Normand Léveillé.

Celle-ci s'avère essentielle afin d'assurer le maintien et le développement de services de qualité pour les personnes handicapées et leur famille. Cet organisme contribue également à l'entretien ainsi qu'à l'amélioration des installations et équipements du Centre pour qu'ils demeurent sécuritaires et adéquats.

The SolOcean



Annexair a accordé un don de 2 500 \$ à ce projet. Créé

par un groupe d'étudiants en génie mécanique de l'Université de Sherbrooke, The SolOcean s'attaque au problème de l'accumulation de déchets sur les fonds marins. Seuls les plongeurs certifiés peuvent ramasser ces déchets à l'heure actuelle et c'est là que le projet SolOcean entre en jeu. L'objectif pour eux est de concevoir et de fabriquer un sous-marin autonome qui aidera les plongeurs dans leur travail.



Comptoir alimentaire

Annexair a fait un don de 2 250 \$

au comptoir alimentaire local. Cet organisme a pour mission de soulager la faim des personnes et des familles démunies pour ainsi diminuer l'angoisse et l'anxiété que cause l'incapacité à bien nourrir sa famille.

CPE Fardoche



Annexair est fière d'aider les familles nouvellement immigrantes et installées dans la région de Drummondville. Le but de cet organisme est de fournir

des repas sur une base mensuelle par l'intermédiaire du CPE Fardoche. Ces familles démunies sont principalement originaires d'Afrique et ont généralement plusieurs enfants à nourrir, et ce, avec des moyens financiers très limités. Annexair viendra en aide à ces familles en remettant 800 \$ par mois à ces ménages, soit l'équivalent de 9 600\$ par année.

Suicide Action



Annexair a fait un don de 1 500\$ à Suicide Action qui a pour mission de prévenir le suicide

et ses impacts en assurant l'accès à des services de qualité aux personnes suicidaires, à leur entourage et aux intervenants qui les côtoient.

Équipe de soccer les Rapides de Saint-Germain



Faisant suite au déménagement du Siège social d'Annexair dans la municipalité

de Saint-Germain-de-Grantham, nous avons fait un don de 1 500\$ à l'équipe locale de soccer Les Rapides. Par le biais du sport et du soccer en particulier, cet organisme à but non lucratif fait la promotion de la santé physique et mentale en plus de veiller à l'épanouissement de 250 jeunes de la région.

Girls Scout of Northern California



Pour la première fois cette année, nous avons remis

un montant de 1 000\$ US à l'organisation des Girls Scout pour l'acquisition d'équipements. Soulignons que cet organisme est situé en Californie où nous comptons de nombreux clients. L'organisation donne à chaque fille l'occasion de s'entraîner en prévision d'une vie entière de leadership, d'aventure et d'accomplissement le tout dans des programmes d'un océan à l'autre.

GRICC



Nous avons aussi commandité, et ce, pour un montant de

2 500 \$, un projet universitaire qui vise à récupérer les cages à crabes au fond des mers. Ces cages, qui sont à ce jour très difficiles et coûteuses à récupérer, ont un immense impact sur la survie de plusieurs espèces marines.

Fondation La Tohu



Puisqu'elle possède également des bureaux à Montréal, Annexair a aussi fait don de 1 000 \$ à la TOHU qui vient

en aide aux enfants défavorisés. Dans le contexte de la COVID-19, les jeunes du quartier Saint-Michel qui avaient pour habitude de fréquenter la TOHU afin de s'initier aux arts du cirque avec leur école ne pourront plus le faire jusqu'à nouvel ordre. Grâce au don de 1 000 \$, 20 enfants de plus pourront fréquenter ces lieux. Avec l'aide de cette campagne de financement, la TOHU souhaite développer des animations itinérantes spécialement conçues pour initier les jeunes en milieu scolaire aux arts du cirque, dans le respect des mesures sanitaires.

ANNEXAIR ET LES OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT

Voici les objectifs de développement durable auxquels adhère Annexair. Ces derniers se basent sur l'analyse interne de ses activités, de son plan d'affaires, de ses installations et de ses partenaires :



LA COMMUNAUTÉ

Annexair supporte les Objectifs de développement durable (ODD) un, deux et quatre à travers les dons et commandites de l'entreprise à des organismes dont les activités touchent à la pauvreté, à l'éducation des jeunes et à la faim des personnes défavorisées. Nous croyons qu'investir dans ces secteurs aura un impact positif sur les personnes et familles concernées, ce qui fera grandir l'ensemble de la société à long terme.



INNOVER POUR LA PLANÈTE

Notre objectif a toujours été de nous assurer que nos produits n'avaient pas d'impact négatif sur la population ou les écosystèmes. Par conséquent, nous nous sommes toujours approvisionnés en matière première de façon durable et responsable.

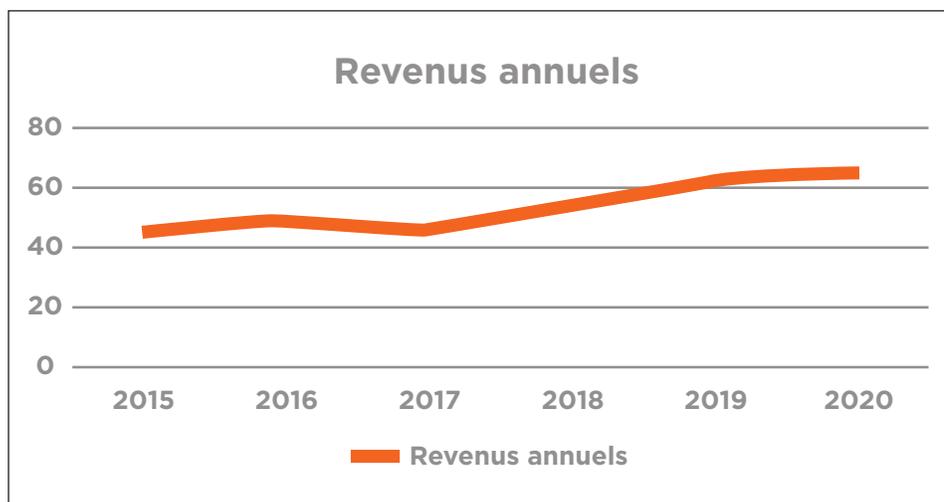
D'un autre côté, notre département de R&D développe en permanence des solutions innovantes dans le but de solidement nous positionner en tant que leader de l'industrie. Nous prenons à cœur la lutte aux changements climatiques et nous faisons toujours en sorte qu'aucun produit néfaste pour l'environnement n'entre dans la composition de nos produits.



ÉCONOMIE

Annexair supporte également le huitième objectif de l'ODD étant donné la croissance remarquable de l'entreprise. Depuis sa création, il y a plus de 20 ans, Annexair est passée d'un chiffre d'affaires annuel de 800 000 \$ à plus de 65 millions de dollars aujourd'hui.

Cette croissance amène naturellement des investissements importants dans les régions où les fournisseurs d'Annexair sont localisés, ce qui crée de la richesse et des emplois. Localement, la santé financière de la compagnie amène également un nombre considérable de travailleurs à déménager dans la région.



**NOUS SOUTENONS
LE PACTE MONDIAL**





Siège social

253, rue des Menuisiers
St-Germain-de-Grantham (Québec)
J0C 1K0 Canada

Bureau de ventes

5970, boul. Henri-Bourassa O.
Montréal (Québec)
H4R 3A6 Canada